

Chers amis,

Toute nouvelle dans le paysage associatif, La Meloteca propose des concerts et événements pédagogiques musicaux favorisant la diversité des cultures, l'ouverture aux différents genres artistiques et leurs formes d'expression, le décloisonnement des arts savants et des arts populaires.

Comme toute association, La Meloteca a besoin d'adhérents !

Pour les musiciens :

En échange d'une adhésion à l'association (25€ par groupe), La Meloteca propose de constituer un Collectif qui puisse servir le métier de musicien, sans jamais dénaturer la spécificité de chaque ensemble :

- créer sur le site de La Meloteca une page dédiée à chacun des groupes, comprenant vos infos (photos, liens vidéos, fichiers mp3 etc)
- bénéficier du réseau de contacts de l'association pour davantage de visibilité
- aider les groupes dans la réalisation de leurs projets

La Meloteca n'est pas un simple bureau de concerts, en cela elle privilégie l'approche participative des musiciens, la mutualisation des talents, savoir-faire et réseaux, dans les principes d'entraide et d'échange. Remonter et partager les informations, relayer les activités de l'association, participer à la diffusion des projets, proposer son aide bénévole...

Pour les particuliers :

La Meloteca vous propose de partager, par une adhésion à l'association (à partir de 15€), toutes ses activités avec vous, et de vous faire bénéficier de places gratuites aux activités :

- pour chaque adhérent, deux places de concert par an
- pour chaque membre bienfaiteur, entrée gratuite à toutes les activités de l'année.

Les projets pour 2014 :

Programme Classic Bar, en partenariat avec le « caf'conc' » Chez Ginette ;

Mise en place du projet DoRéCup, ateliers de fabrication d'instruments ;

Atelier d'initiation aux musiques et danses balinaises avec le Gamelan Bhineka Tunggal ika ;

Pour que ces projets voient le jour, nous avons besoin de vous ! La campagne d'adhésion 2014 est lancée ; vous pouvez adhérer via le site de l'association : www.meloteca.org

- soit par chèque à envoyer par courrier (bulletin d'adhésion à télécharger)
- soit par carte bancaire, paiement sécurisé en ligne, sans aucune commission

A très bientôt, bien à vous

Ariane Badie pour La Meloteca



BULLETIN D'ADHESION

Bulletin à compléter et à adresser par voie postale
avec votre règlement par chèque
(libellé à l'ordre de L'association La Meloteca)
La Meloteca - 175 bis rue Championnet - 75018 Paris

Nom : Prénom :

Adresse postale :

.....

E-mail :

Téléphone :

Je souhaite adhérer à l'association La Meloteca en tant que

- Membre adhérent (cotisation annuelle 15€)
- Membre actif (cotisation annuelle 15€)
- Groupe adhérent (cotisation annuelle 25€) (concerne les groupes de musiciens)
- Membre bienfaiteur (cotisation annuelle 15€ + 200€ don)
- Je souhaite faire un don complémentaire de€

Je joins un chèque bancaire d'un montant de€

- J'autorise l'association La Meloteca à m'envoyer par mail des informations relatives à ses activités.

Extrait des statuts (article 7) :

Sont membres d'honneur ceux qui sont désignés comme tels par le Conseil d'Administration en raison des services éminents qu'ils ont rendus à l'association. Ils peuvent être dispensés de cotisation et ont une voix délibérative. Sont membres bienfaiteurs ceux qui versent un droit d'entrée minimum en sus de la cotisation annuelle. Ils ont une voix délibérative. Sont membres actifs ceux qui participent bénévolement à l'animation et au développement des activités. Ils versent la cotisation annuelle. Ils ont une voix délibérative. Sont membres adhérents ceux qui versent la cotisation telle que fixée chaque année par le Conseil d'Administration. Ils ont une voix délibérative.

L'adhésion est valable pour 1 année civile.

Un reçu de votre adhésion-cotisation vous sera remis ou envoyé à votre adresse dans un délai d'un mois à réception de votre adhésion. Les informations recueillies ci-dessus sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

Date :

Signature :